

CONSEIL DE QUARTIER

GARE-JEAN JAURES

Le Conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

Sonia GUENINE adjointe au Maire, Sarah TAILLEBOIS adjointe au Maire,

Nadia NOCEIR Chargée d'études voirie, Direction de la Voirie et de l'Environnement

Florence MONTEUX, service Vie de Quartier.

Le Conseil s'est tenu en présence de 21habitants

Année 2019, n°5

16 novembre 2019

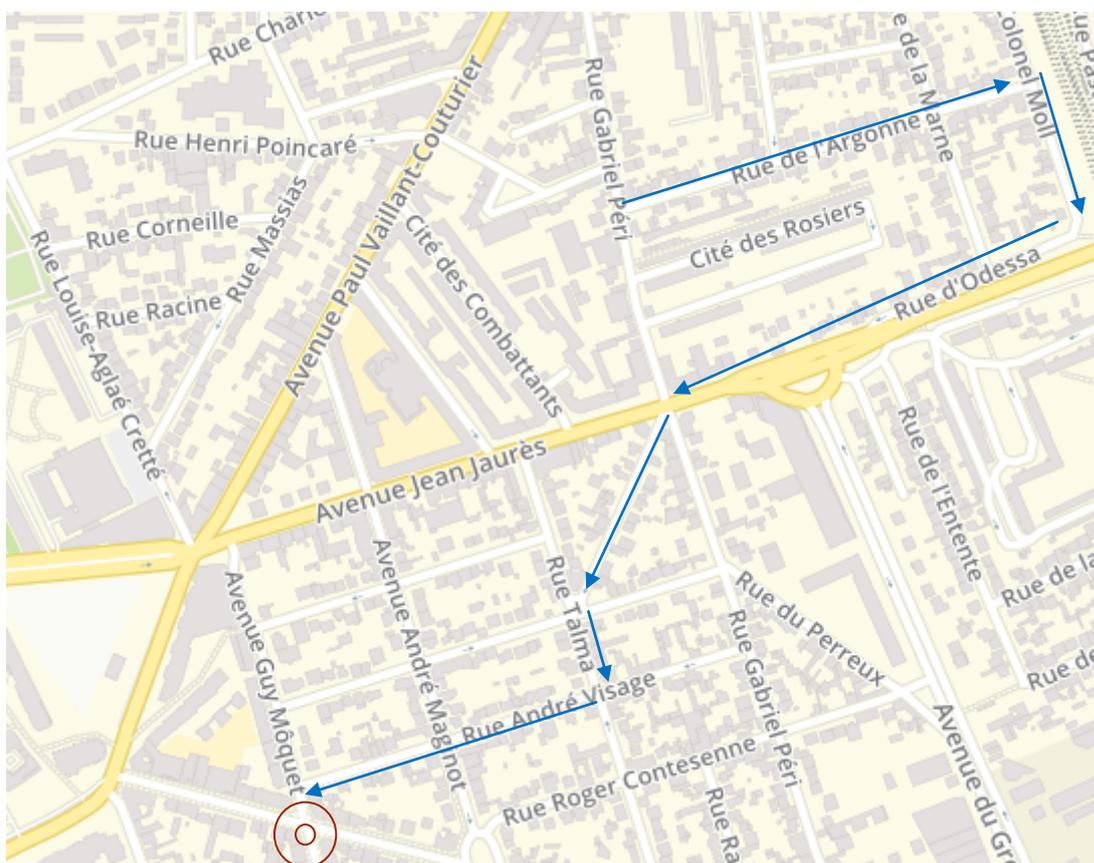
Sommaire :

- 1- Parcours dans le quartier : Rues de l'Argonne, Colonel Moll, Odessa, carrefour des avenues Guy Môquet et Danielle Casanova.
- 2- Synthèse à l'école Jean Jaurès

Parcours rue de l'Argonne, colonel Moll, Odessa et carrefour des avenues Danielle Casanova et Guy Môquet

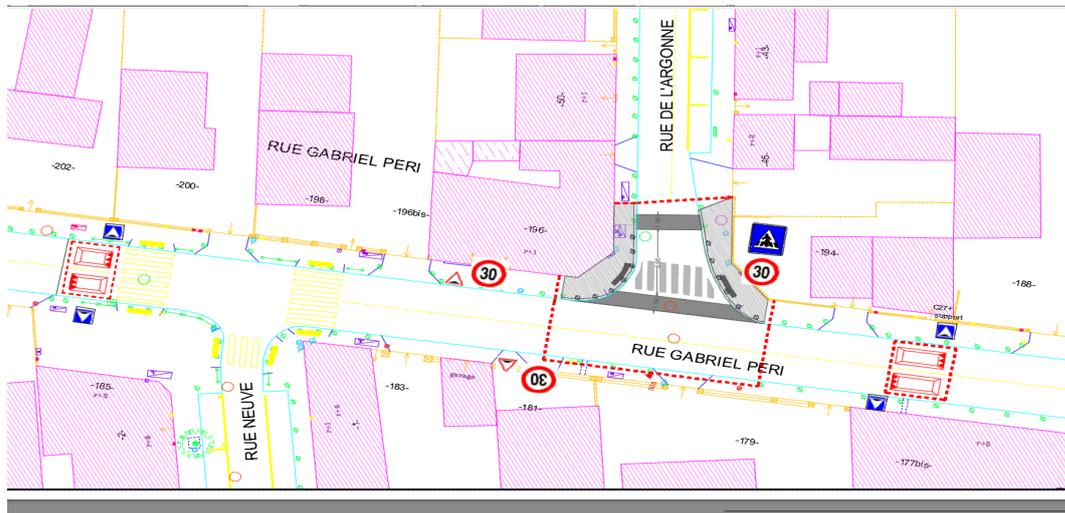
Lors du conseil de quartier du 16 septembre 2019, un collectif d'habitants s'était déplacé pour soulever les problèmes rencontrés dans leur quartier rue de l'Argonne, rue Colonel Moll et rue Odessa.

Plus éloigné le carrefour des avenues Guy Môquet et Danielle Casanova faisait aussi l'objet de remarques en terme de sécurité routière. Aussi en conclusion de ce conseil il a été décidé de faire une visite sur place avec les services de la Ville et les habitants. Le rendez vous était pris au square Gabriel Péri et le parcours a débuté par la rue de l'Argonne pour se finir au réfectoire de l'école Jean Jaurès afin d'effectuer une synthèse collective des points relevés et entendre les premières propositions des services de la voirie.



Diagnostic des habitants : Rue de l'Argonne

- ⇒ Entrée difficile dans la rue de l'Argonne à partir de la rue Gabriel Péri (stationnement gênant à l'intersection de ces rues, bouchon dans la rue Gabriel Péri du en partie au bus 182 dont l'arrêt est situé sur la chaussée.)
- ⇒ Croisement difficile , vitesse importante,
- ⇒ Rue très empruntée car elle permet un shunt du carrefour de la rue Gabriel Péri et de l'avenue Jean Jaurès.
- ⇒ Des camionnettes d'entreprise sont régulièrement garées en nombre important, dans le quartier.

**Propositions des services de la voirie pour la rue de l'Argonne :**

- ⇒ A moyen terme le quartier sera traité en zone trente, avec notamment des aménagements pour la circulation des vélos. Ce projet est différé pour permettre son inclusion dans le projet d'accès à la gare RER Centre, qui outre sa rénovation, prévoit l'aménagement des rues adjacentes. Cela permettra de bénéficier des financements de la Région Ile de France.

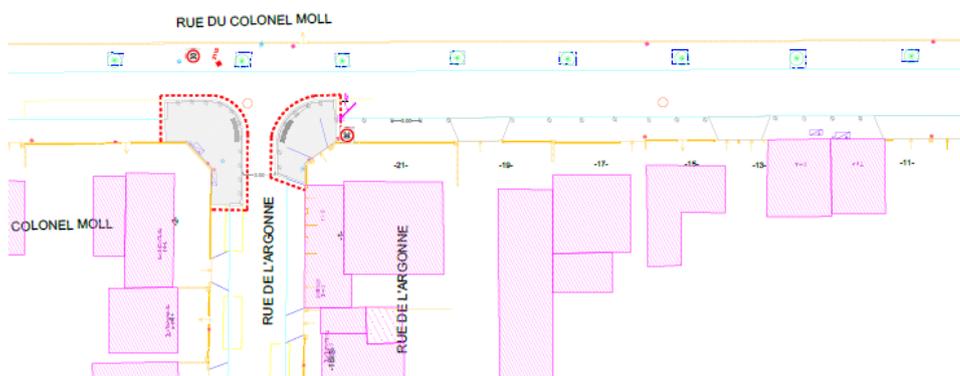
Dans l'attente l'entrée de la rue de l'Argonne sera traitée par un plateau surélevé pour marquer l'entrée dans une zone apaisée. Pour sécuriser le cheminement piéton, des potelets et des marquages au sol bien visibles seront réalisés .

- ⇒ Un ralentisseur entre la rue Gabriel Péri et la rue de la somme, au niveau du 38 rue de l'Argonne sera installé.
- ⇒ 4 ralentisseurs dans la rue Gabriel Péri viendront renforcer l'apaisement de la circulation.

Les travaux sont programmés pour début 2020 pour un budget de 100 000€ TTC.

Propositions des services de la voirie rue du Colonel Moll :

- ⇒ Le carrefour de la rue de l'Argonne et de la rue du Colonel Moll sera aménagé afin de favoriser une meilleure visibilité, en empêchant le stationnement à l'angle de ces rues.
- ⇒ La traversée piétonne sera mise en norme PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- ⇒ Le trottoir de la rue du Colonel Moll, côté impair, entre rue de l'Argonne et la rue Odessa, sera protégé par des potelets pour libérer le trottoir du stationnement déjà matérialisé sur la chaussée.



- ⇒ La possibilité de matérialiser le stationnement le long de la voie ferrée dans la rue du Colonel Moll sera étudiée. Actuellement le stationnement sur le trottoir est toléré.
- ⇒ Il existe déjà 3 ralentisseurs dans cette rue, 2 entre l'avenue Gambetta et la rue de l'Argonne et un avant la rue Odessa, pour contraindre les automobilistes à rouler de façon modérée.

Diagnostic carrefour des avenues Danielle Casanova et Guy Môquet :

- ⇒ Le carrefour est très souvent engorgé, difficile de s'engager pour les personnes qui viennent de l'avenue Guy Môquet et qui ont à céder le passage, elles attendent sur le passage piétons.
- ⇒ Vitesse excessive en provenance de la rue Guy Môquet (en venant de la ferme) et de l'avenue Danielle Casanova (en venant de la place du 19 mars 1962).
- ⇒ Quelles solutions pour apaiser ce carrefour? Ralentisseur à ses abords? Présence régulière de la Police Municipale?

Des points relevés sur le parcours

- ⇒ Il n'y a qu'un passage piéton qui permet de traverser la rue du Colonel Moll, à cet endroit les voitures arrivent vite.
- ⇒ Une fois la traversée effectuée pour emprunter la sente qui accède au pont au dessus de la voie ferrée, le trottoir est inexistant, enherbé, impraticable par temps de pluie. Cette partie en friche contraint les piétons à traverser en biais après le passage protégé pour emprunter la sente directement



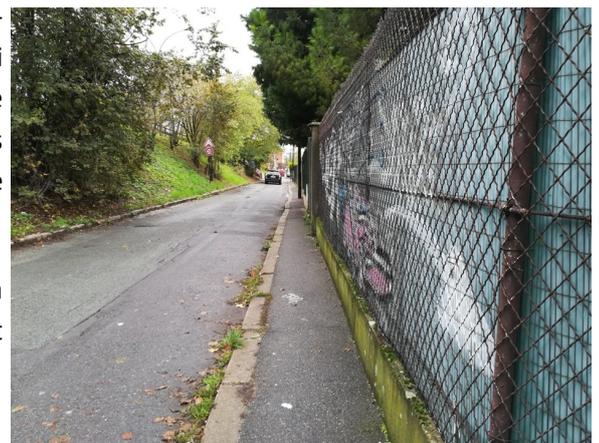
Est-ce que cette partie de trottoir non praticable peut être goudronnée?

Sinon, est ce que le passage protégé peut être déplacé?



⇒ La sente est empruntée notamment par les collégiens du quartier qui se rendent au collège Audin. Elle manque d'un éclairage sécurisant. Des marches seraient plus praticables que ces pavés glissants.

⇒ Le seul trottoir de la rue Odessa est excessivement étroit et ne permet pas une sécurité des piétons optimale.



Sur l'avenue Jean Jaurès, après le carrefour avec l'avenue Gabriel Péri, la demande des riverains et des automobilistes est de retrancher l'arrêt de bus plus à droite vers le trottoir afin qu'il ne bouche pas la circulation.

Quand il y a embouteillage le passage piéton n'est plus accessible et les piétons slaloment entre les autos et se mettent en danger.



Des points relevés sur le parcours (suite)



Lors du parcours dans la rue de l'Argonne, devant le numéro 34, un potelet est décelé.

Une brigade technique au sein de la voirie est chargée de repérer les éléments du mobilier urbain défectueux. Un signalement sera fait auprès d'elle.



Plusieurs habitants de la résidence sise 101 avenue du groupe Manouchian souhaitent que les arbres soient élagués pour leur permettre de bénéficier davantage de luminosité dans leur logement.

Réponse :

Cette avenue est départementale, le traitement des sujets plantés sur ces bords est assuré par les services du Conseil Départemental. La Direction des espaces verts de la ville de Vitry se charge de rentrer en contact avec ses homologues du Conseil Départemental afin que cet élagage soit programmé.

Juste avant le 46 de l'avenue Jean Jaurès, en venant de la rue Odessa, un compteur électrique est éventré et les fils sont apparents.



Réponse :

Les services techniques de la Ville vont solliciter les services départementaux (compteur sur voie départementale) afin qu'ils interpellent leur concessionnaire ENEDIS pour qu'il protège les piétons des effets éventuels de cette détérioration.

Le long de la sente qui part de la rue Odessa pour accéder à l'avenue Jean Jaurès au niveau du pont au dessus de la voie ferrée, le grillage a été arraché sur une grande partie. Ainsi le terrain est accessible ce qui est potentiellement dangereux et une grande quantité de déchets y sont déversés. Quel est le propriétaire de ce terrain ?



Au croisement de la rue de Seine et de la D148, un terrain au bord de la voie ferrée vient d'être nouvellement clôturé. Est-ce le ferrailleur de la rue du Colonel Molle qui va s'implanter sur ce terrain? Quel projet est prévu à cet endroit?

Les services de la ville ont été sollicités, une réponse sera donnée au prochain Conseil de quartier.

Le point sur l'avenue Paul Vaillant Couturier

Le prochain Conseil de quartier Gare Jaurès est prévu pour le mardi 14 janvier 2020 à 19h00 au réfectoire de l'école Jean Jaurès. L'ordre du jour proposé veillera à répondre aux différents travaux d'amélioration prévus sur l'avenue Paul Vaillant Couturier.

Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96